

Action culturelle et relations aux publics

DESRIPTIF DE LA FORMATION



BRUNO LÉVY

Nicolas Marc

Directeur-fondateur d'Art
Culture Transmission

Directeur de *La Scène*
et des BIS

«Les formations ACT', pour vous démarquer»

ACT, comme Art Culture Transmission : ce programme innovant et exigeant de formations a été fondé avec une conviction simple, unanimement partagée : face à des fonctions qui requièrent des compétences de plus en plus pointues, dans un paysage culturel en profonde mutation, les formations du spectacle vivant doivent répondre avec pertinence aux nouveaux enjeux posés par la filière. Elles doivent aussi assurer le «**chaînon**» entre les **générations** et donner aux enjeux politiques et à la culture artistique une place centrale.

Ce programme s'enrichit de nouvelles propositions sur la saison 2010-2011, toujours avec ce souci d'être en phase avec les réalités des métiers du spectacle et de la culture. Notre démarche pédagogique reste fidèle à notre projet : reposer sur la transmission intergénérationnelle et sur la capitalisation de savoir-faire que les intervenants – tous professionnels reconnus – ont à cœur de partager.

Nourris de rencontres, de retours d'expériences et d'exemples concrets, nos cycles professionnels nationaux permettent d'acquérir des connaissances théoriques et la maîtrise d'outils pratiques pour évoluer dans des fonctions à plus fortes responsabilités. Ils laissent une «trace» positive dans une vie professionnelle.

Tous les parcours sont conçus sur une durée volontairement longue **permettant un réel approfondissement** des thématiques, avec des intervenants de haut niveau, justifiant d'une expérience professionnelle reconnue sur des postes à fortes responsabilités. Ils sont fractionnés de manière à permettre à chacun d'y participer en conciliant ce temps de formation avec son activité professionnelle.

Nous vous proposons ainsi de **questionner des enjeux**, de confronter des pratiques, de rencontrer des intervenants de référence, de **renforcer votre réseau** et de dynamiser votre **parcours professionnel**.

► Qui sommes-nous ?

Act' est un organisme de formation indépendant, à but non lucratif, créé par l'équipe de *La Scène*, qui publie aussi *La Lettre du Spectacle*, *Le Jurisculture et CultureMédias*, des guides et des ouvrages thématiques, et organise notamment les BIS-Biennales Internationales du Spectacle de Nantes et les Journées de *La Scène*. Elle bénéficie d'un fort ancrage dans les réalités de la filière culturelle et permet de profiter d'un réseau professionnel exceptionnel. Toutes nos formations sont présentées sur notre site www.lesformations-act.com

Action culturelle et relations aux publics

Modalités du Cycle professionnel national «Action culturelle et relations aux publics»

L'action culturelle est une des missions essentielles des professionnels, des institutions. Or, la notion de démocratisation culturelle n'a jamais été aussi questionnée et présente dans les préoccupations politiques et institutionnelles. Elle s'enracine dans une histoire du service public autant qu'elle interroge les pratiques culturelles modernes et les nouveaux enjeux politiques. Ce parcours aborde les objectifs de l'action culturelle et l'impératif de la médiation, dans ses finalités, ses défis, ses enjeux et ses savoir-faire. Il s'inscrit dans un contexte de pratiques culturelles en profonde évolution.

Qui sont les publics ? Comment les appréhender ? Comment les fidéliser ? Quelles sont les expériences menées en matière d'action culturelle ? Comment interroger les pratiques culturelles ? Quels nouveaux publics ou nouveaux territoires à conquérir ? Quelles techniques mettre en œuvre ? Quelles sont les transformations majeures en cours en matière de pratiques culturelles ?

Objectif

Le Cycle professionnel national «Action culturelle et relations aux publics» a pour objectif d'apporter des clés de compréhension en matière d'action culturelle : ses enjeux, ses finalités, ses savoir-faire. Il fournit des outils d'analyse et d'évaluation des démarches mises en œuvre. Il permet d'acquérir une compréhension fine des transformations profondes des comportements culturels et des changements dans les pratiques professionnelles qu'elles entraînent.

Direction pédagogique

Anne Quentin, journaliste culturelle

Durée

La formation se déroule sur trois semaines, soit 15 jours de formation. Les semaines sont réparties durant l'année. Le calendrier a été conçu pour être compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle.

Calendrier

La promotion 2010-2011 est organisée selon le calendrier suivant :

- 1^{re} semaine, du 11 au 15 octobre 2010 à Paris ;
- 2^e semaine, du 6 au 10 décembre 2010 à Paris ;
- 3^e semaine, du 24 au 28 janvier 2011 à Paris.

Effectif

L'effectif de cette formation est limité à 12 participants.

Sanction du cursus

À l'issue de la formation, le participant se voit remettre une attestation de formation professionnelle, sauf si les conditions d'assiduité ne sont pas remplies.

Coût de la formation

Les frais d'inscription et les frais pédagogiques s'élèvent à 3 450 euros toutes taxes comprises.

Financement

Selon les situations, cette formation peut être financée par votre employeur (budgets formation), par l'Afdas, l'Agefos PME ou les autres Fonds d'assurance formation.

Conditions d'accès

- Justifier d'une expérience professionnelle significative dans le secteur artistique et culturel, sur des fonctions liées à la direction, l'administration, la diffusion ou les relations avec les publics ;
- s'engager à participer à la formation aux conditions d'assiduité prévues.

Formalités d'inscription

Les candidats procèdent à leur inscription par courrier ou télécopie, en remplissant le dossier correspondant. Les demandes d'inscription sont prises en considération dans la limite des places disponibles.

Conditions d'assiduité

Le participant est tenu de suivre l'intégralité des sessions prévues dans le calendrier. S'il est en poste, le candidat doit s'assurer de l'accord de principe de son employeur pour participer à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.

Action culturelle et relations aux publics

Intervenants de la formation

- **Anne Quentin**

Journaliste culturelle à *La Scène*, formatrice, ancienne rédactrice en chef de *Profession Culture*.

- **Patrick Belaubre**

Secrétaire général de la Comédie-Française. Ancien chargé de mission à France Culture, ancien secrétaire général du Festival d'Avignon, ancien conseiller artistique adjoint du directeur des festivals Furies et Aurillac, secrétaire général de la scène nationale du Petit-Quevilly/Rouen, coordinateur général du Festival Tranches d'Europe Express, festival de musiques actuelles, (1999-2001).

- **Françoise Benhamou**

Économiste spécialiste de l'économie de la culture et des médias, professeur à l'Université de Rouen, chercheuse au Matisse de l'Université de Paris I, responsable de la filière Économie du Patrimoine à l'Institut national du patrimoine de Paris, membre au Conseil scientifique de l'Institut national du patrimoine, du bureau exécutif de l'Association For Cultural Economics International, du comité éditorial du *Journal of cultural economics*, du Comité consultatif des programmes d'Arte, chroniqueuse sur France Culture.

- **Alain Brunsvick**

Chef du département des publics et de la diffusion au sein de la Direction générale de la création artistique (DGCA) du ministère de la Culture et de la Communication.

- **Jean Caune**

Professeur émérite à l'Université de Grenoble 3, auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'action culturelle et la médiation artistique. Ancien directeur de la maison de la culture de Chambéry.

- **Francis Peduzzi**

Directeur du Channel, Scène nationale de Calais.

- **Guy Saez**

Directeur de recherche au CNRS, directeur de Pacte, enseignant à l'IEP-Université de Grenoble.

- **Christian Ruby**

Docteur en philosophie, enseignant, chargé de cours sur le serveur audiosup.net de l'Université de Nanterre Paris X, chargé de cours à l'antenne parisienne de l'Université de Chicago, membre de l'Association pour le développement de l'histoire culturelle, auteur de nombreux ouvrages.

- **Cathy Bouvard**

Directrice déléguée du laboratoire de création artistique Les Subsistances, à Lyon. Ancienne secrétaire générale du Théâtre de la Croix-Rousse et journaliste.

- **Jean-Christophe Estiot**

Responsable des relations publiques de la Coupe, scène nationale de Sénart.

- **Jean-Michel Guy**

Ingénieur de recherche au ministère de la Culture et de la Communication (Département des études et de la prospective), responsable des études à caractère international et des études sociologiques sur les publics du spectacle vivant et du cinéma, chargé de cours en sociologie de la culture aux Universités de Paris et d'Avignon, enseignant en analyse critique à l'École nationale du cirque de Rosny-sous-Bois et au Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, auteur de nombreux ouvrages sur les pratiques culturelles et le cirque, directeur de la compagnie La Scabreuse.

- **Mehdi Idir**

Jusqu'en 2010, à l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, d'abord responsable du service Médiation culturelle, puis responsable du développement et de la conduite des résidences d'artistes.

- **Hélène Koempgen**

Consultante et formatrice. Anciennement responsable du service des événements pédagogiques de la Cité de la musique (concerts éducatifs, master-classes, résidences d'artistes, ateliers de création, itinéraires de découverte, jumelages, musique à l'hôpital...); rédactrice en chef du cahier du Cenam; collaboratrice spécialisée à France Musique.

- **Jean-Claude Wallach**

Consultant spécialisé dans les politiques publiques de l'art et de la culture et les relations juridiques entre collectivités et entreprises culturelles, chargé de cours à l'Université Paris III.

- **Christophe Marquis**

Directeur de L'Échangeur, scène conventionnée de Fère-en-Tardenois, centre de création et de production et pôle artistique régional pour la danse.

Action culturelle et relations aux publics

Programme (Présentation synthétique)

1^{re} semaine – Paris

Éléments de politique culturelle

Introduction générale

Anne Quentin

- Les champs d'intervention de l'action culturelle
 - Histoire (les politiques culturelles et l'action culturelle)
 - Éléments de problématique : enjeux de développement culturel, démocratisation, démocratie, diversité culturelles
-

Les publics de la Culture pour le ministère de la Culture

Alain Brunsvick

L'action culturelle au Channel, scène nationale de Calais : enjeux et réalités

Francis Peduzzi

«Public ou spectateur ?»

Christian Ruby

Formes de l'action culturelle : actions pédagogiques

Hélène Koempgen

État et collectivités territoriales : action culturelle et territoire

Anne Quentin

Formes et objectifs de l'action culturelle

La médiation au sein d'une scène nationale

Jean-Christophe Estiot

Cas pratique : les Subsistances à Lyon, nouvelles formes artistiques

Cathy Bouvard

Résidences d'artistes et relations au public : la médiation en question

Mehdi Idir

Les formes de l'action à l'épreuve des modifications des pratiques culturelles

Jean Caune

Les enquêtes : élaboration du questionnaire, lecture et analyse

Guy Saez

Action culturelle et relations aux publics

3^e semaine – Paris

Les publics

Travaux pratiques

Anne Quentin

Cas d'école : Danse contemporaine en milieu rural

Christophe Marquis

Public(s), population, démocratisation : la question du sens dans les politiques publiques de l'art et de la culture

Jean-Claude Wallach

La culture et la question du prix

Françoise Benhamou

Études sur les pratiques culturelles : fondements et enjeux

Jean-Michel Guy

Nouveaux comportements, nouveaux territoires. Prospective pour une nouvelle action culturelle

Guy Saez

L'action culturelle au Festival d'Avignon

Patrick Belaubre

Questionnements et bilan

Anne Quentin

Conditions d'assiduité

Le participant est tenu de suivre l'intégralité des sessions prévues dans le calendrier.

S'il est en poste, le candidat doit s'assurer de l'accord de principe de son employeur pour participer à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.

Conditions générales de vente

Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur est adressée au participant en deux exemplaires dont un est à retourner signé et revêtu du cachet de l'employeur.

Tous les prix sont indiqués toutes taxes comprises. Tout cycle commencé est dû en entier. Les frais de participation comprennent la formation et le support pédagogique. Les repas sont à la charge des participants.

Le règlement du prix doit être effectué selon les conditions communiquées par ACT'. En cas de paiement par un OPCA, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA dont vous dépendez. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que vous retournez signée à ACT'. En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la différence vous est directement facturée. Si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement vous être facturée.

Pour le bon déroulement des formations, il est demandé aux participants de limiter les cas

d'empêchement aux seuls cas de force majeure. Nous vous offrons la possibilité de remplacer à tout moment le participant par une autre personne ayant les mêmes besoins de formation.

Dans le cas où la cohérence du groupe et/ou le nombre de participant seraient pédagogiquement insuffisants pour le bon déroulement de la session, ACT' se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue.

Jusqu'à 21 jours calendaires avant le début de chaque cycle, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 40 euros TTC pour frais de dossier. Après cette date, les participants pourront se faire remplacer par une autre personne ayant les mêmes besoins de formation mais ACT' se réserve le droit de facturer à titre d'indemnité forfaitaire :

- 100% du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 5 jours calendaires avant le début de la formation.
- 50% du prix en cas d'annulation compris entre 6 et 21 jours calendaires avant le début de la formation.

Toute annulation par le participant doit être communiquée par écrit. Un accusé de réception sera adressé en retour.

Le contenu, l'ordre, les intervenants pédagogiques et le calendrier des sessions peuvent être modifiés par ACT' sans préavis si des circonstances l'y obligent.

Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des tribunaux de Nantes.

Bulletin d'inscription

Cycle national «Action culturelle
et relations aux publics» 2010-2011

À retourner à :
ACT' – Service inscriptions



11, rue des Olivettes – BP 41805
44018 Nantes Cedex 1
Fax 02 40 84 01 32

PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Fonction – profession :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. bureau :

E-mail professionnel direct ou personnel :

Situation : CDI CDD Intermittent du spectacle, n° dossier AFDAS Autres :

EMPLOYEUR

Nom de la structure :

Signataire de la convention de formation :

Nom : Prénom :

Fonction :

Tél.

E-mail direct :

Adresse de la structure :

Code postal : Ville :

Effectif de la structure : SIRET : APE :

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Tarif : 3 450 euros toutes taxes comprises.

Adresse de facturation :

OPCA : AFDAS, n° d'adhésion de la structure :

Uniformation AGEFOS PME Autre :

La promotion 2010-2011 est organisée selon le calendrier suivant :

- 1^e semaine, du 11 au 15 octobre 2010 à Paris ;
- 2^e semaine, du 6 au 10 décembre 2010 à Paris ;
- 3^e semaine, du 24 au 28 janvier 2011 à Paris.

Cachet de l'employeur

Date :

Signature :

CYCLE PROFESSIONNEL NATIONAL 2010-2011

Action culturelle et relations aux publics



ART CULTURE TRANSMISSION

11, rue des Olivettes – BP 41805 – 44018 Nantes Cedex 1
Tél 02 40 20 60 29 – Fax 02 40 84 01 32 – contact@lesformations-act.com